



## **Information: OFROU et SuisseMobile (avril 2020)**

### **OFROU : Mise en œuvre de l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables**

Le 23 septembre 2018, le peuple (73,6% de oui) et tous les cantons ont accepté l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire l'initiative vélo). L'article 88 de la Constitution fédérale concernant les chemins et sentiers pédestres a été étendu aux voies cyclables élargissant ainsi les compétences de la Confédération.

Comme pour les chemins et sentiers pédestres, il revient à la Confédération de promulguer une législation de base afin de venir en aide aux cantons de manière subsidiaire dans l'exécution de leurs prestations ainsi que de contribuer à la coordination et à l'information. La structure et le contenu du projet de loi sur les voies cyclables sont analogues à la loi sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR).

Les éléments les plus importants sont une obligation de planification des cantons et communes (réseaux cyclables continus, directs, sûrs et attrayants), des principes de planification et une obligation de compensation. La loi concerne aussi l'usage quotidien du vélo que les loisirs à vélo ou VTT.

Les prochaines étapes sont :

- En 2020, procédure de consultation (printemps / été).
- En 2021, message au parlement.

## SuisseMobile: Renforcement du rôle d'organisation nationale spécialisée

L'Office fédéral des routes (OFROU), en tant qu'organe technique de la Confédération pour la mobilité douce, collabore selon des méthodes éprouvées avec des «Organisations nationales spécialisées». Dans le cadre de l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables, l'OFROU a réexaminé les diverses responsabilités.

La fondation SuisseMobile, en tant que «Organisation nationale spécialisée» pour les loisirs et le tourisme à vélo et à VTT, assistera l'OFROU dans la mise en œuvre des tâches relevant de sa souveraineté. La collaboration instaurée depuis de nombreuses années en sortira renforcée.

La collaboration comporte plus particulièrement les tâches suivantes :

- Assister l'OFROU dans les tâches de coordination nationale.
- Conseiller les cantons, les organisations spécialisées et les instances responsables de projets.
- Elaborer et mettre à disposition des bases (manuels, aides-mémoire, données SIG etc.).
- Organiser des journées techniques, des excursions et de la formation continue.
- Contrôler et suivre «La Suisse à vélo» et «La Suisse à VTT».
- Fournir des informations officielles à propos de la mobilité douce dans les loisirs et le tourisme.

SuisseMobile se réjouit de poursuivre le développement des thèmes relatifs aux loisirs et au tourisme à vélo ainsi qu'à VTT avec les services fédéraux, les cantons et les diverses organisations. Cela est utile à l'objectif de mettre à disposition des offres et des itinéraires attrayants, adaptés aux besoins, sûrs et durables.

## Collection de documents de base pour La Suisse à VTT

Le nouvel aide-mémoire «Randonnée et VTT – Outil décisionnel pour la cohabitation et la séparation» est récemment paru. Il est publié par l'Office fédéral des routes (OFROU), SuisseMobile, Suisse Rando. Il est téléchargeable via [mountainbikeland.org](https://mountainbikeland.org).

Cet aide-mémoire fait partie de la «Collection de documents de base pour La Suisse à VTT» pour laquelle une conception a été élaborée en collaboration avec l'OFROU et d'autres partenaires nationaux. Le but est de préparer les plus importantes bases nationales dans le cadre de guides de recommandation et de notices et de les mettre à disposition via la plateforme [mountainbikeland.org](https://mountainbikeland.org) et en grande partie aussi par la série des publications de l'OFROU au sujet de la mobilité douce via [mobilite-douce.ch](https://mobilite-douce.ch).

La plateforme [mountainbikeland.org](https://mountainbikeland.org) mentionne déjà aujourd'hui les plus importantes bases nationales existantes et son contenu est élargi en continu. Ces dernières semaines, est aussi parue la nouvelle édition 2020 du manuel «[Degrés de difficulté en mobilité douce pour les loisirs et le tourisme](#)». Un autre aide-mémoire «Passages de barrières pour randonneurs et vététistes» est en cours de rédaction et sa publication est également prévue en 2020.

## **Offensive pour la qualité de «La Suisse à VTT»**

L'offensive pour la qualité de «La Suisse à VTT» est mise en œuvre dans de nombreux cantons avec, année après année, des itinéraires renouvelés et optimisés. Les [nouveaux itinéraires de 2020](#) ont récemment été mis en ligne.